



ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS
PARIS SCHOOL OF ECONOMICS

ProF-En-EcoS
Programme de Formations
des Enseignants d'Économie du Secondaire et du Supérieur
(Labex OSE)

Vendredi 17 mars 2017

Maison des Sciences économiques, 106-112 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

(métro Campo Formio - ligne 5)

Salle des thèses, 6^{ème} étage

Objet de la formation :

Formation des professeurs d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain suite à la réforme des programmes des classes préparatoires économiques et commerciales.

- | | |
|--------------------|--|
| 9h - 9h30 | Accueil café des stagiaires |
| 9h30 - 11h | Jérôme Creel : « La politique budgétaire est-elle possible en Europe ? » |
| 11h30 - 13h | Magali Chaudey : « Qu'est-ce qu'une entreprise ? Les enseignements de la théorie économique » |

Pause déjeuner – Plateaux repas, MSE (salle 115)

- | | |
|--------------------|---|
| 14h15-15h45 | Etienne Espagne : « Finance et transition écologique : tensions et possibles » |
|--------------------|---|

Organisation : Jézabel Couppey-Soubeyran (Paris 1 – PSE) & Sandrine Yvanies (APHEC)

Contacts : couppey@univ-paris1.fr et s.yvanies@orange.fr

La politique budgétaire est-elle possible en Europe ?, Jérôme Creel, OFCE, ESCP-Europe

La crise bancaire et financière enclenchée en 2007-2008 a renouvelé l'intérêt pour les politiques économiques en général et pour les politiques budgétaires en particulier. Les développements de la macroéconomie en anticipations rationnelles, partiellement en réaction à ceux de l'économie du déséquilibre, avaient conclu à l'inefficacité de la politique budgétaire et à sa nocivité. En revanche, la politique monétaire était tolérée à condition d'être menée par des institutions indépendantes poursuivant des règles, même implicites. Les conséquences réelles de la crise de 2007-2009 – récession, chômage, fermetures d'entreprises, pauvreté, etc. – ont ramené les gouvernements des pays avancés et des pays émergents à plus de pragmatisme, à moins de dogmatisme. Les déficits et les dettes publiques ont augmenté, sous l'effet des stabilisateurs automatiques mais aussi de plans de relance. La zone euro s'est toutefois distinguée du reste du monde, dans la mesure où la relance budgétaire a été de courte durée. Le dogmatisme a vite repris ses droits. Le maintien des règles budgétaires européennes a conduit les Etats européens sur le chemin de l'austérité budgétaire, creusant ainsi l'écart entre la croissance européenne et celle du reste du monde, y compris celle des autres pays avancés. Les effets en termes de soutenabilité des dettes publiques européennes se font attendre. Ce n'est pas le moindre des paradoxes européens.

Qu'est-ce qu'une entreprise ? Les enseignements de la théorie économique, Magali Chaudey, Université Jean-Monnet Saint Etienne, laboratoire GATE L-SE.

Les entreprises sont omniprésentes dans notre environnement et les économistes s'intéressent depuis longtemps à leur comportement sur le marché. La théorie économique ne s'est pourtant dotée d'une analyse explicite de l'entreprise que récemment, avec la redécouverte des travaux de Ronald Coase. Son article de 1937 « The Nature of the Firm » fonde la « théorie de la firme » qui se développe à partir des années 1970 en posant une question fondamentale : qu'est-ce qu'une firme ? En dépit d'une apparente grande simplicité, cette question n'est pas encore complètement résolue aujourd'hui, tant du point de vue théorique qu'empirique. Du point de vue théorique, le problème naît du manque d'unité dans les approches théoriques de la firme, et donc de la pluralité des réponses apportées à cette question. D'un point de vue empirique, la question porte sur l'observation de formes très diverses d'organisation (firmes, sous-traitance, réseau de franchise...) et de la concordance entre ces observations et les enseignements théoriques. Au-delà de la question de la définition de la firme et de ses spécificités, la théorie économique s'interroge sur les raisons de l'existence de la firme, ses frontières et sur son mode d'organisation interne.

Finance et transition écologique : tensions et possibles, Etienne Espagne, CEPII

Depuis l'Accord de Paris qui a conclu la COP21, la finance est devenue un élément central de tous les discours sur les politiques environnementales et la transition énergétique, et réciproquement le changement climatique devient un sujet de préoccupation de la sphère financière (Carney, 2015). La question financière a émergé en dehors des préconisations usuelles des économistes de l'environnement (dans la lignée des travaux de Pigou (1920) et Coase (1960) sur la question des externalités). Se pose dès lors la question de ce hiatus entre la théorie économique et les évolutions concrètes des négociations climatiques. La « finance climat » est-elle un simple pis-aller face à l'impossibilité pratique de politiques de tarification du carbone suffisamment ambitieuses ? Ou, au contraire, peut-elle être le prélude à une transformation de l'ensemble de la chaîne d'intermédiation financière pour mieux servir les besoins d'un 21^{ème} siècle qui s'annonce comme le siècle des biens communs (Dardot et Laval, 2015) ? Pour répondre à ces interrogations, il nous faut élargir le champ d'analyse usuel de l'économie environnementale pour lui faire intégrer pleinement les résultats récents de la macroéconomie financière quant au rôle du secteur financier dans le financement de la croissance économique (Aglietta et Espagne, 2016).